
Construire un avenir plus résilient: l'approche du FIDA en matière de partenariats au service de la sécurité alimentaire mondiale

Cote du document: EB 2023/140/R.14

Point de l'ordre du jour: 4

Date: 6 décembre 2023

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: EXAMEN

Mesures à prendre: Le Conseil d'administration est invité à examiner le contenu du présent document.

Questions techniques:

Satu Santala

Vice-Présidente adjointe
Département des relations
extérieures et de la gouvernance
courriel: s.santala@ifad.org

Ronald Hartman

Directeur de la Division de l'engagement, des
partenariats et de la mobilisation des ressources
à l'échelle mondiale
courriel: r.hartman@ifad.org

Construire un avenir plus résilient: l'approche du FIDA en matière de partenariat au service de la sécurité alimentaire mondiale

I. Introduction

1. **Compte tenu des actuels défis mondiaux et de l'ampleur du déficit de financement en matière de transformation des systèmes alimentaires, il est essentiel de former des partenariats et une collaboration plus étroite pour venir à bout de la faim et de la pauvreté en milieu rural.** Il est impératif de mobiliser des investissements et une collaboration plus importants et mieux coordonnés, en fonction des besoins et des priorités des pays partenaires. Bien qu'essentielle, l'aide publique au développement est insuffisante¹. Il faudrait pour qu'elle cesse de l'être que davantage de partenaires collaborent efficacement et que des mécanismes de financement novateurs mobilisent davantage d'investissements. La prolifération actuelle de fonds et de mécanismes dédiés à la réalisation des objectifs de développement durable, notamment l'objectif 2, crée des dysfonctionnements qui sont autant de contraintes. À l'inverse, des partenariats soigneusement élaborés autour de mandats solides et complémentaires ouvrent une voie puissante à la mobilisation de financements provenant de différentes sources, ainsi mis en correspondance avec les objectifs de développement durable et canalisés là où ils sont nécessaires.
2. **Le FIDA a ainsi l'occasion d'être un partenaire de premier plan dans l'accroissement au niveau mondial du financement du développement destiné aux systèmes alimentaires.** Sa compréhension approfondie des moyens d'existence des populations rurales, associée à son bilan avéré en matière de promotion de la transformation inclusive et durable des systèmes alimentaires en partenariat étroit avec les gouvernements des États membres, le positionnent comme un acteur et un partenaire privilégié. Le Fonds peut élaborer des mécanismes de financement novateurs, promouvoir le partage des risques et des instruments de financement mixtes, et plaider en faveur d'une augmentation des investissements dans l'agriculture et dans le développement rural, tout en veillant à ce que les besoins des communautés rurales les plus vulnérables ne soient pas négligés dans la quête d'un avenir plus durable et plus équitable².
3. **Le FIDA est particulièrement bien placé pour nouer des partenariats efficaces et efficaces dans l'ensemble du paysage financier.** Il se classe au deuxième rang mondial des entités multilatérales qui investissent dans l'alimentation et l'agriculture, et c'est le seul organisme spécialisé des Nations Unies capable de lever des fonds sur les marchés de capitaux. Il se révèle être un partenaire précieux, vu son mandat hautement spécialisé et son solide avantage comparatif en matière d'investissement dans les zones rurales et dans la petite agriculture. Depuis l'approbation du Cadre de partenariat en 2019, la démarche stratégique du FIDA en matière de partenariat a donné des résultats concrets, les partenaires et les financements étant mis en relation avec les populations rurales pauvres et vulnérables. La Treizième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA13) confirmera la place primordiale que le Fonds accorde aux partenariats stratégiques.

¹ <https://sdgpulse.unctad.org/official-support-development/>.

² Le FIDA entend par « partenariat » des rapports de collaboration entre acteurs institutionnels qui mettent en commun des atouts et des ressources complémentaires au service de buts et objectifs partagés. Le FIDA s'associe avec toute une gamme d'organisations aux niveaux local, national, régional et mondial, dont des États membres, des institutions financières internationales, des organismes des Nations Unies, des agences multilatérales, des instituts de recherche, des organisations de la société civile, des représentants du secteur privé, des plateformes multilatérales ou des fondations.

4. **Le présent document de travail décrit l'approche et l'ambition du FIDA en matière de partenariat, qui produiront des changements porteurs de transformation.** S'appuyant sur l'expérience de longue date du FIDA en matière de partenariat, le présent document examine dans quelle mesure le Fonds peut tirer parti au mieux de cet outil et rassembler des partenaires locaux et mondiaux, réunir développement et financement de l'action climatique en faveur des communautés rurales et amplifier la voix et les perspectives des ruraux dans les processus décisionnels.

II. L'approche et l'expérience du FIDA en matière de partenariat

5. **Les partenariats sont essentiels pour que le FIDA accomplisse sa mission d'autonomisation des populations rurales et de transformation des systèmes alimentaires.** Grâce aux partenariats, le FIDA mobilise des ressources, fédère les parties prenantes, rassemble les savoirs et les compétences, et amplifie l'impact. Il collabore avec les pouvoirs publics, les organismes de développement (notamment les organismes des Nations Unies et les institutions financières internationales), les organisations de la société civile, le secteur privé et les milieux universitaires pour tirer parti de leurs ressources, de leur expertise et de leurs réseaux. Différents types de partenariats permettent au FIDA d'adapter les interventions à la demande et aux besoins locaux; de mobiliser davantage de ressources pour investir dans les systèmes alimentaires et le développement rural; d'influencer les politiques à différents niveaux; de partager les savoirs et les innovations entre les secteurs et les disciplines; d'accroître l'impact; de soutenir la voix des communautés rurales.
6. **Le Cadre de partenariat du FIDA (2019)³ est une approche globale visant à renforcer l'efficacité et l'impact de l'action du FIDA.**

Figure 1
Cadre de partenariat du FIDA



³ <https://webapps.ifad.org/members/eb/127/docs/french/EB-2019-127-R-4.pdf>.

7. Le Cadre de partenariat est conçu de manière à aider le FIDA à s'acquitter de sa mission comme suit:
- a) **Infléchir les programmes de développement et éclairer les politiques.** Le FIDA travaille en étroite collaboration avec les États, et par le truchement de ses partenaires, pour faire en sorte que les priorités et les investissements en matière de développement penchent en faveur des populations rurales pauvres. Il s'agit notamment de mener des recherches et des analyses sur les politiques, de forger des alliances pour influencer le changement et de participer activement à des forums multipartites (comme le Comité de la sécurité alimentaire mondiale) et à des processus mondiaux, notamment le Forum des peuples autochtones, le Forum paysan, le G7 et G20⁴. On peut également signaler que le FIDA héberge des entités telles que la Coalition internationale pour l'accès à la terre, la Plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural et le Réseau de financement et d'investissement en faveur des PME agricoles et de l'agriculture paysanne. Ces partenariats ont permis au FIDA de contribuer à infléchir les programmes de développement à l'échelle mondiale, nationale et locale.
- b) **Mobiliser des ressources financières.** La capacité du FIDA à nouer des partenariats pour rassembler et mobiliser des ressources financières est l'un des principaux éléments de son avantage comparatif. Sa solide structure financière, notamment sa note de crédit AA+, lui a permis de diversifier ses sources d'emprunt, de mobiliser prudemment son capital, d'obtenir des contributions de base essentielles et d'attirer des ressources supplémentaires grâce à des partenariats stratégiques. En collaborant avec des partenaires de développement, des organisations non gouvernementales et, de plus en plus, avec le secteur privé, le Fonds accède à un plus grand vivier de financements, de compétences et d'innovation. Par exemple, il cofinance activement des investissements avec la Banque mondiale. Celle-ci bénéficie des atouts du FIDA en matière de ciblage de la pauvreté, d'inclusion sociale, d'approches contextuelles et de petite agriculture, la Banque mondiale jouant à l'inverse pour lui un rôle de tremplin. Le Fonds collabore également avec l'initiative Finance en commun pour appuyer les banques publiques de développement qui investissent dans la petite agriculture climato-compatible et avec la Bill & Melinda Gates Foundation pour promouvoir l'innovation agricole afin d'améliorer la vie de millions de ruraux.

Banques publiques de développement

Les banques publiques de développement sont aujourd'hui à l'origine de deux tiers du financement officiel de l'agriculture. Elles peinent toutefois à faire correspondre leurs investissements avec les objectifs de durabilité tout en gardant une clientèle de particuliers. Pour faire face à ces questions, Finance en commun a lancé une coalition de banques publiques de développement spécialisées dans l'agriculture en 2021 (Agri-PDB) pour promouvoir l'agriculture durable et faire en sorte que les flux financiers épousent les contours du Programme 2030 et de l'Accord de Paris. Une composante essentielle de la coalition réside dans la Plateforme agri-PDB pour des systèmes alimentaires verts et inclusifs, facilitée par le FIDA, qui vise à améliorer, en quantité comme en qualité, les financements verts consacrés à l'agriculture.

Exhaustivement conçue, la plateforme a attiré les ressources nécessaires à sa mise en marche, et concentre un groupe de 132 banques publiques de développement de 98 pays, à qui elle offre un réseau d'entraide; elle est aussi le cadre de manifestations de diffusions de connaissances. L'avenir consiste à lancer des activités opérationnelles dans quelques pays, à renforcer les synergies avec d'autres coalitions et à continuer les efforts de communication et de sensibilisation.

- c) **Favoriser des processus de développement coordonnés impulsés par les pays.** Le FIDA s'associe aux pouvoirs publics, aux partenaires de développement et aux organismes des Nations Unies pour appuyer les processus de développement impulsés par les pays et fournir un appui et des investissements ciblés. Par exemple, il se mobilise activement dans la mise

⁴ C'est ce que l'on constate dans la [Déclaration d'action d'Hiroshima](#) du G7 et dans la [Déclaration des dirigeants du G20 à New Delhi](#).

en œuvre du programme de réforme du système de développement des Nations Unies et fait progresser d'importantes dispositions de l'examen quadriennal complet de l'Assemblée générale. Il soutient les principes du pacte de financement des Nations Unies et contribue au mécanisme de partage des coûts du Groupe des Nations Unies pour le développement durable. Par ailleurs, le FIDA a aidé 55 pays à organiser leurs dialogues nationaux et plus de 60 gouvernements à élaborer leur voie nationale pour la transformation des systèmes alimentaires. Le FIDA a une longue expérience de soutien aux administrations infranationales et de renforcement des institutions rurales locales, y compris les organisations paysannes, les groupes de femmes et de jeunes et les communautés autochtones.

Processus de développement impulsés par les pays: Inde

En Inde, le FIDA a participé activement à l'élaboration du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (ci-après Plan-cadre de coopération) et continue d'apporter une contribution importante au cadre actuel, en mettant l'accent sur la priorité IV (sécurité alimentaire, nutrition, agriculture), la priorité V (communautés vulnérables et marginales) et la priorité VII (genre, jeunes). Le Plan-cadre de coopération 2023-2027, approuvé par le Gouvernement indien, et les réalisations en matière d'alimentation et de nutrition, de croissance économique, d'environnement, de changements climatiques et d'autonomisation cadrent avec le programme d'options stratégiques pour le pays du FIDA et le Plan-cadre de coopération. Au sein de l'équipe de pays des Nations Unies, le FIDA est membre du groupe sur la nutrition et du groupe sur l'égalité des sexes.

- d) **Améliorer la production de savoirs et l'innovation.** L'approche du FIDA en matière de partenariat cherche activement des moyens de partager les savoirs et l'innovation avec un large éventail de partenaires, notamment des institutions de recherche, des entités du secteur privé, d'autres banques multilatérales de développement, les organismes ayant leur siège à Rome et des partenaires non gouvernementaux. Ceci permet au Fonds d'apporter son expertise dans le domaine du développement rural et de profiter de connaissances dans d'autres domaines où il n'a peut-être pas d'avantage comparatif direct. L'engagement du FIDA en faveur du partage des savoirs s'illustre par sa participation active aux mécanismes de coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST). La CSST permet au FIDA de soutenir et de faciliter des partenariats propices à l'échange de bonnes pratiques, de compétences et de ressources dans les pays en développement. Ces initiatives renforcent les capacités, encouragent l'innovation et accélèrent les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable.

Coopération Sud-Sud et triangulaire

La Stratégie de coopération Sud-Sud et triangulaire du FIDA 2022-2027 vise à renforcer la CSST en tant qu'outil de promotion d'une transformation durable des systèmes alimentaires et de moyens d'existence résilients en milieu rural. Plusieurs résultats concrets ont déjà été obtenus, notamment l'intégration de la CSST dans les stratégies de pays et les opérations, l'intensification des efforts de formation de partenariats et de mobilisation des ressources, le renforcement des synergies entre la gestion des savoirs et la CSST, et la mise au point d'outils en vue de soutenir l'intégration de cette dernière.

À titre d'exemple, les organismes ayant leur siège à Rome ont uni leurs forces pour soutenir des programmes nationaux d'alimentation scolaire utilisant la production locale dans cinq pays pilotes grâce à la CSST, et le FIDA dirige la mise en œuvre à Sao Tomé-et-Principe. Ce programme mené conjointement par les organismes ayant leur siège à Rome vise à renforcer les marchés publics de denrées alimentaires durables, à promouvoir une production d'aliments riches en nutriments, à soutenir les producteurs locaux et à améliorer l'accès à une alimentation saine chez les bénéficiaires ciblés. Ces organismes consultent les parties prenantes pour obtenir les ressources financières, techniques et humaines nécessaires à une collaboration efficace dans le monde du Sud et entre les partenaires de développement.

- e) **Renforcer la collaboration avec le secteur privé et les fondations.** Dans le cadre de ses opérations souveraines et non souveraines, le FIDA a fait ses preuves en matière de partenariats avec le secteur privé. De nombreuses opérations souveraines, sinon toutes, comprennent des investissements dans les capacités entrepreneuriales des petits exploitants ou des petites et moyennes entreprises agricoles rurales, et une grande partie du portefeuille fait également appel à des prestataires de services financiers privés qui offrent leurs services aux petits exploitants et aux petits

entrepreneurs ruraux. En ce qui concerne les opérations non souveraines, le Programme de participation du secteur privé au financement permet au FIDA d'investir directement dans des investissements du secteur privé favorables aux petits producteurs, aux petites et moyennes entreprises agricoles et aux communautés rurales et de les stimuler.

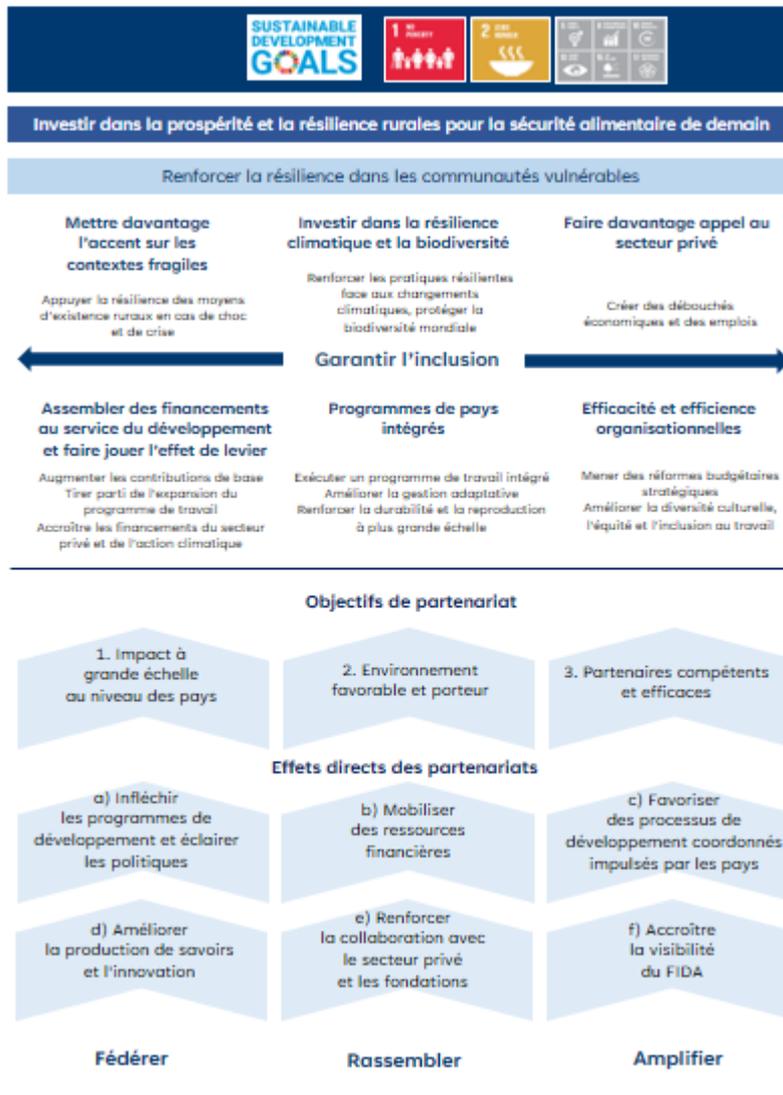
- f) **Accroître la visibilité du FIDA.** Les partenariats du FIDA avec d'autres organisations rehaussent sa visibilité aux niveaux national, régional et mondial. Par exemple, les partenaires de plaidoyer, tels que Global Citizen, sensibilisent au rôle déterminant que jouent les petits exploitants agricoles pour nourrir la population mondiale.

Partenariat avec Global Citizen

Le FIDA et Global Citizen ont entamé un partenariat en 2019 afin de mobiliser un soutien politique et financier en faveur de l'objectif de développement durable n° 2. Le partenariat a pour objectif stratégique de plaider à tous les niveaux en faveur d'engagements accrus propices à la transformation durable des systèmes alimentaires et d'un soutien aux politiques et aux investissements dans le secteur agricole et le développement rural, contribuant ainsi à améliorer l'impact sur les populations rurales pauvres et vulnérables, conformément au Programme 2030. Les activités de plaidoyer telles que Global Citizen NOW en avril 2023 et le Sommet pour un nouveau pacte financier mondial organisé en juin, à Paris, ont recueilli le soutien du public pour les domaines prioritaires de l'action du FIDA. De même, les efforts de plaidoyer que Global Citizen a déployés à l'occasion du bilan des Nations Unies sur la transformation des systèmes alimentaires, de l'Assemblée générale des Nations Unies, du concert annuel du Global Citizen Festival, du concert Move Afrika 2023 au Rwanda et de la COP28 rendent visible et font monter en puissance l'objectif ultime: réaliser les objectifs de développement durable et le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

III. Les partenariats sont un élément clé de FIDA13

8. **Dans le cadre de FIDA13, il est envisagé de nouer des partenariats à partir de l'approche actuelle du FIDA (figure 1).** FIDA13 souligne la nécessité de renforcer les partenariats entre les communautés vulnérables, les institutions de financement du développement, le secteur privé, les organisations de la société civile et les organisations internationales, afin de collectivement guider les progrès réalisés.

Figure 2: Théorie du changement pour FIDA13: Partenariats

9. **La prospérité et la résilience des moyens d'existence et des systèmes alimentaires en milieu rural sont de plus en plus menacées par une fragilité croissante, les changements climatiques et des investissements insuffisants ou non durables de la part du secteur privé.** Dans le cadre de FIDA13, les partenariats seront essentiels pour renforcer la participation dans chacun de ces domaines.
10. **Renforcer la résilience en contexte de fragilité.** L'approche du FIDA dans les situations de fragilité met l'accent sur un soutien adapté aux communautés rurales au moyen d'une programmation flexible, d'une appropriation locale et de partenariats avec les acteurs humanitaires, d'autres banques multilatérales de développement, des organisations régionales et des organisations de la société civile. Le FIDA collabore avec des partenaires humanitaires et de développement pour démultiplier le lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix, et il mettra en place de nouveaux partenariats, notamment avec le Fonds pour la consolidation de la paix et le Réseau mondial contre les crises alimentaires. FIDA13 comprendra des partenariats stratégiques renforcés afin de collaborer dans des contextes fragiles, notamment dans le cadre de la CSST.

11. **Donner la priorité à une agriculture résiliente face aux changements climatiques et à la biodiversité.** Le FIDA renforce son appui à une agriculture résiliente face aux changements climatiques, à la durabilité environnementale et à la biodiversité. En partenariat avec divers acteurs, dont le Fonds vert pour le climat, le Fonds pour l'environnement mondial, le Fonds pour l'adaptation, les banques publiques de développement, la société civile et d'autres parties prenantes, le FIDA donne plus d'envergure aux innovations techniques et financières adaptées, guidées par une nouvelle stratégie intégrée concernant le climat, l'environnement et la biodiversité. Ces partenariats permettent au FIDA d'accroître le financement de la biodiversité et d'aider les groupes de peuples autochtones, les jeunes et les organisations paysannes à accéder au financement climatique.
12. **Collaborer avec le secteur privé pour une transformation inclusive des systèmes alimentaires.** Le secteur privé peut être un partenaire déterminant pour accélérer la transformation des systèmes alimentaires, réduire la faim et la pauvreté et faciliter l'accès des petits exploitants aux intrants, à la technologie, aux informations et aux marchés. Le FIDA poursuivra la promotion des partenariats public-privé-producteur pour réduire les risques contextuels, en collaboration avec les pouvoirs publics, et mettre en relation entreprises agroalimentaires, entreprises de services et petits producteurs dans le cadre de relations commerciales avantageuses pour tous qui apportent une juste valeur à toutes les parties. En outre, en actualisant sa stratégie en faveur du secteur privé et en établissant un nouveau modèle de financement pour le Programme de participation du secteur privé au financement, le FIDA est prêt à stimuler et à mobiliser des investissements privés et des services financiers supplémentaires pour les zones rurales mal desservies. Grâce à des partenariats éprouvés et à son pouvoir fédérateur, le FIDA attire les investissements du secteur privé, fournit une assistance technique et facilite la collaboration dans le but de relever les défis et de développer des marchés ruraux inclusifs.

IV. Conclusion

13. **Face à l'intensification des défis mondiaux et aux crises interdépendantes, des partenariats efficaces sont indispensables pour parvenir à une transformation rurale inclusive et à la promotion d'un monde plus équitable et plus stable.** En tant qu'organisme spécialisé des Nations Unies et institution financière internationale, le FIDA a pour avantage comparatif sa capacité à s'associer à des partenaires pour réduire la fragmentation, combler le déficit de financement de l'objectif de développement durable n° 2 et accélérer les progrès vers la sécurité alimentaire mondiale, en veillant à ne laisser personne de côté. Compte tenu des capacités limitées du FIDA, celui-ci privilégiera les partenariats qui sont les plus utiles pour s'acquitter de son mandat et de ses priorités. Le Fonds a pour ambition d'intensifier son impact en fédérant les partenariats stratégiques, en les rassemblant et en les amplifiant.
14. **Fédérer.** Le FIDA joue un rôle crucial en réunissant divers partenaires de multiples secteurs pour former des partenariats novateurs et efficaces. Son action fédératrice facilite le dialogue, favorise la collaboration et identifie les priorités communes pour s'attaquer aux difficultés qui font obstacle à la sécurité alimentaire.
15. À l'avenir, le FIDA mettra en place des partenariats afin de relever des défis interdépendants tels que la fragilité, les changements climatiques et la participation du secteur privé. Il s'agira notamment de mettre davantage l'accent sur la fonction ayant trait aux savoirs du FIDA et sur ses investissements spécifiques, grâce à des partenariats dans les domaines suivants: l'agriculture résiliente face aux changements climatiques, la conservation de la biodiversité, les systèmes financiers ruraux, l'égalité femmes-hommes et le renforcement des capacités locales. Le Fonds optimisera les partenariats avec les organismes publics, privés et

non gouvernementaux afin d'accroître l'efficacité, de rendre les communautés autonomes, d'encourager l'apprentissage et d'élargir l'impact.

16. **Rassembler.** Afin de s'attaquer efficacement à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire en milieu rural, le FIDA adopte une approche fondée sur les partenariats qui consiste à diversifier les sources de financement. En nouant des partenariats avec un large éventail de parties prenantes, notamment les États membres, les investisseurs privés et les fondations philanthropiques, le Fonds met au point des mécanismes de financement novateurs, étend sa portée et exploite diverses sources de financement pour combler le déficit de financement. Les partenariats renforcés du FIDA en matière d'instruments de financement mixtes, combinant sources publiques et privées de financement du développement, contribuent grandement à stimuler la participation du secteur privé à des projets de développement durable en milieu rural.
17. À l'avenir, le Fonds a l'ambition de collaborer activement avec des partenaires financiers non traditionnels, tels que des fondations et des organisations philanthropiques, car il reconnaît la valeur de leurs contributions ainsi que l'importance d'harmoniser les objectifs et de garantir une utilisation efficace des ressources. Cette approche collaborative élargira la base de financement du FIDA et attirera davantage d'investissements dans les zones rurales.
18. **Amplifier.** L'impact du FIDA va au-delà de la mobilisation de financements; il amplifie l'impact des investissements grâce à une utilisation efficace des ressources et à des partenariats stratégiques. Le savoir-faire de ce dernier est diffusé sur des plateformes de partage des connaissances, ce qui permet aux partenaires locaux de prendre des décisions éclairées et de faire concorder les investissements avec les priorités nationales. Le Fonds encourage l'innovation et transpose à plus grande échelle les initiatives réussies, diffusant ainsi les meilleures pratiques et accélérant les progrès.
19. Le FIDA n'a de cesse de chercher à mieux faire entendre la voix des ruraux et à s'assurer que leurs points de vue sont pris en compte dans les processus décisionnels. Le FIDA collabore avec des organisations internationales, les pouvoirs publics et le secteur privé pour sensibiliser à la petite agriculture, aux systèmes alimentaires et au développement rural, attirer des investissements et mobiliser des ressources. Il reconnaît le rôle crucial des organisations de la société civile rurale dans la promotion de l'appropriation et de la responsabilité. Il facilite la participation au niveau des pays et donne aux organisations de la société civile locales les moyens de contrôler ses résultats et de faire rapport à ce sujet, ce qui assure une meilleure prise en main et une meilleure reddition de comptes au niveau local.
20. **Fort de son mandat unique et de son expérience qui a fait ses preuves, le FIDA est prêt à jouer un rôle de premier plan dans les partenariats en faveur de la sécurité alimentaire mondiale.** En tirant parti de son pouvoir fédérateur et de son expertise, le FIDA peut attirer les financements, les orienter vers les communautés les plus vulnérables et accroître l'impact des investissements visant à éliminer la faim et la pauvreté.

V. Questions à débattre

21. Dans la perspective de la mise en œuvre de FIDA13 et du prochain Cadre stratégique du FIDA, les membres sont invités à donner des orientations sur l'ambition du FIDA en matière de partenariats pour l'avenir, en se concentrant sur les domaines ci-dessous.
22. **Fédérer.** Face à la fragmentation du paysage agricole et alimentaire mondial, comment le FIDA peut-il tirer parti de son pouvoir fédérateur pour favoriser des partenariats plus efficaces, réduire les doubles emplois et rationaliser les efforts

visant à atteindre les objectifs en matière de sécurité alimentaire et de développement rural?

23. **Rassembler.** Compte tenu du rôle essentiel du financement dans la transformation durable des systèmes alimentaires, quels partenariats le FIDA devrait-il privilégier dans les années à venir pour maximiser les financements novateurs ainsi que la mobilisation et l'allocation de financements du développement et de l'action climatique en faveur des communautés rurales?
24. **Amplifier.** À une époque marquée par des priorités concurrentes et des défis mondiaux accentués, comment le FIDA peut-il utiliser les partenariats pour faire valoir l'importance cruciale de la transformation rurale et mieux faire entendre la voix des populations rurales, en veillant à ce que leurs besoins et leurs aspirations soient au premier plan des processus décisionnels?